

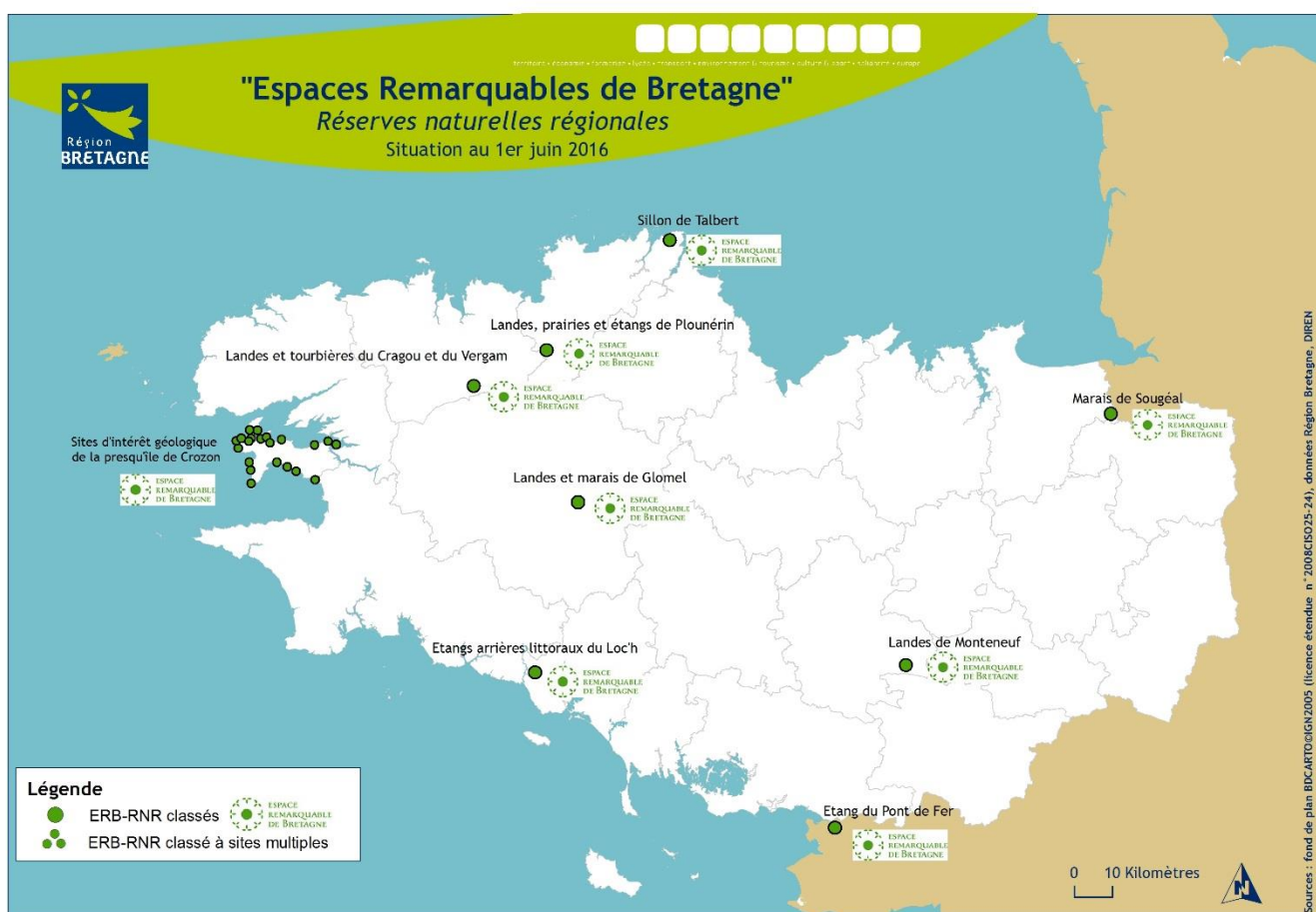


**Réserve naturelle régionale
des "Landes, prairies et étangs de
Plounérin"
Mirva natur rannvroel
"Lanneier, prajeier ha stankoù Plounerin"**

**PLAN DE GESTION SIMPLIFIÉ
STEUNV MERAÑ EEUNAET
2018-2024**

22/05/2018

Les 9 réserves naturelles régionales- An 9 mirva natur rannvroel :



👉 Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ?

Une réserve naturelle est un **territoire protégé**, créé par l'Etat (réserve naturelle nationale -RNN) ou la Région (réserve naturelle régionale – *RNR*).

Cette labellisation traduit une volonté de **protéger**, **valoriser** et **faire découvrir** un patrimoine naturel et géologique. L'autorité administrative confie la gestion de cet espace à un tiers, qui devient alors gestionnaire de la réserve. Ce dernier travaille en coopération avec le **comité consultatif de gestion**, afin de gérer le site de la meilleure manière. Chaque réserve dispose d'une **réglementation** lui permettant de protéger l'espace et d'organiser les usages.

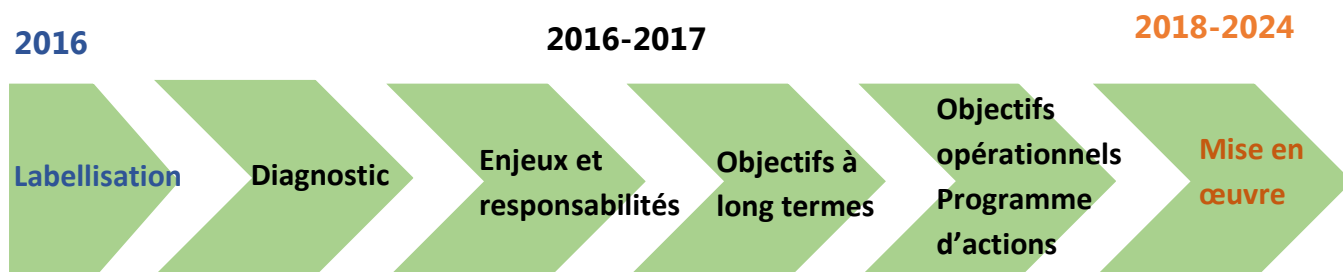
1

La région Bretagne octroie le label « **Espace Remarquable de Bretagne** » à toutes ses réserves naturelles régionales. Elle affiche ainsi la grande valeur patrimoniale des réserves et affiche **sa volonté que ces espaces contribuent au développement des territoires** où elles sont implantées, en y associant les acteurs locaux et les incitant à prendre en main leur environnement. La réserve naturelle concilie préservation du patrimoine, maintien des activités humaines et accueil du public (scolaires, locaux, touristes).

👉 Le plan de gestion, définition et intérêt

Le plan de gestion d'une réserve naturelle permet de **programmer**, d'**organiser** et de **contrôler** la gestion de l'espace protégé. Il s'appuie sur un **état des lieux** puis définit les **enjeux** et les **objectifs à long terme**. Cette vision à long terme est ensuite déclinée en un programme d'actions opérationnelles 7 ans).

Chaque réserve naturelle a l'**obligation** de réaliser un plan de gestion (*article 332-43 du code de l'environnement*). Il est soumis à l'avis du comité consultatif de gestion et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.



❖ PRESENTATION GENERALE : LOCALISATION, USAGES ET HISTORIQUE

KINNIG AL LEC'H DRE VRAS : PELEC'H EMAÑ, AR PEZH A VEZ GRAET ENNAÑ, E ISTOR

📍 Fiche d'identité

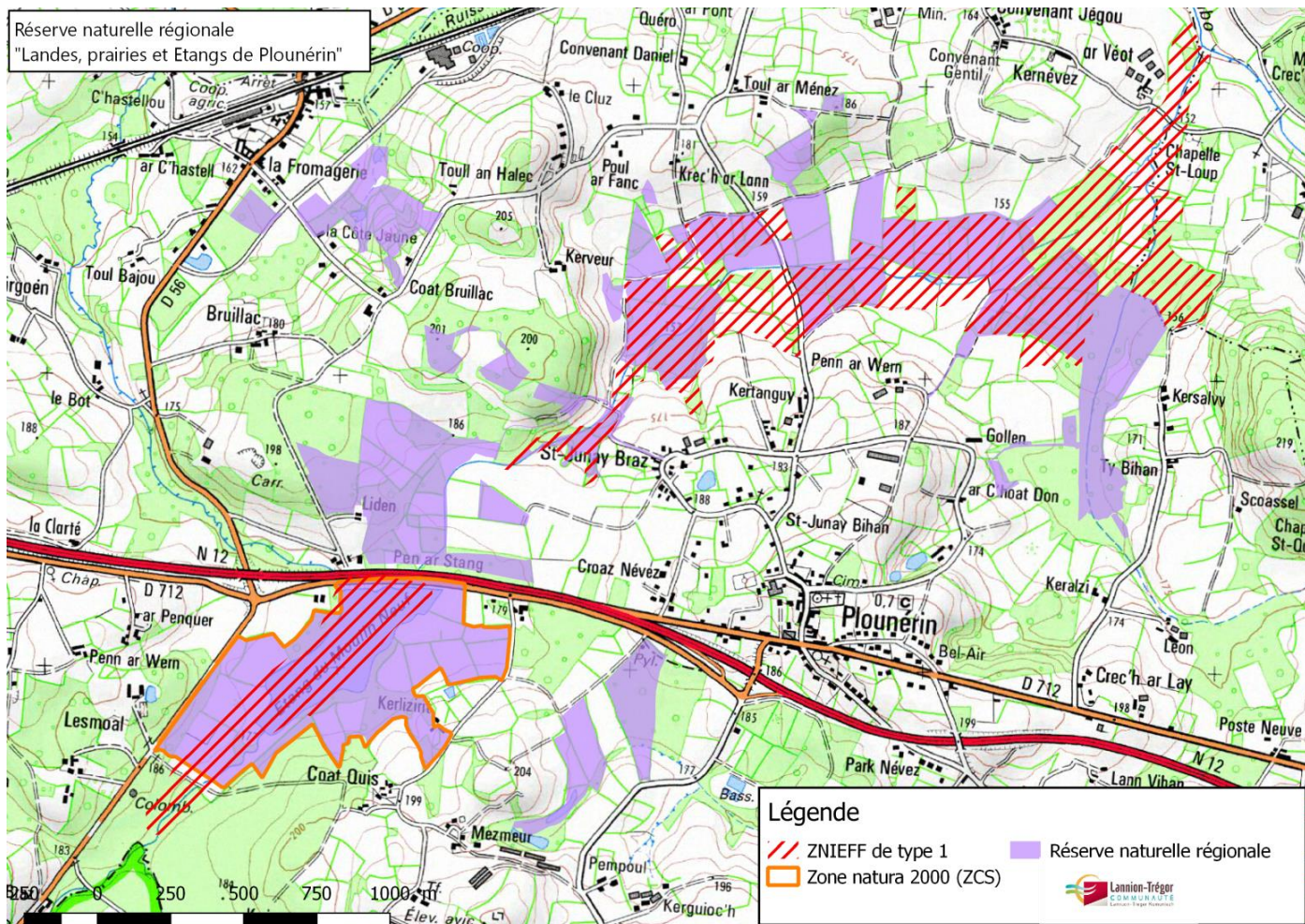
Date de création : 25/03/2016

Durée de classement : 10 ans

Localisation : France, Côtes d'Armor, Plounérin

Surface classée : 160,7 ha

Statut foncier : publics et privés



📍 Le périmètre

La surface labellisée correspond aux accords volontaires des 39 propriétaires ayant exprimés leur souhait d'adhérer à ce projet. Il s'étend et recoupe des périmètres de classement et de reconnaissance historique (Z.N.I.E.F.F. de Saint Junay et de l'Etang du Moulin Neuf, site Natura 2000 de l'Etang du Moulin Neuf, site inscrit à l'Inventaire des Tourbières de Bretagne).

La réserve comprend 11 parcelles sur des terrains appartenant à des structures publiques (**58,6** ha) et 87 parcelles appartenant à 37 propriétaires privés (**102,1** ha).

📍 La gouvernance

- Autorité de classement de la réserve naturelle : **Conseil régional de Bretagne**
- Gestionnaire : **Lannion-Trégor Communauté**
- **Le comité consultatif de gestion est constitué de 40 membres**, réuni en quatre collèges :
 - institutionnels et propriétaires publics,
 - propriétaires (10 propriétaires),
 - usagers,
 - experts et associations.

↳ Le financement

La réserve bénéficie d'un accompagnement financier de la Région et de Lannion-Trégor Communauté. L'Europe intervient sur le site Natura 2000 de l'Etang du Moulin et via des fonds FEADER.

↳ La réglementation

Le projet de règlement de la réserve a été soumis aux propriétaires lors de leur consultation pour la création de la réserve. Le règlement porte sur :

- La protection du patrimoine (faune, flore)
- Et le régime des activités.

Les activités déjà présentes (agriculture, chasse, éducation à l'environnement,...) sont prises en compte et **un cadre** est défini.

↳ La démarche de création d'une réserve en Plounérin

De la gestion d'un espace naturel public...

En 1997, Lannion-Trégor Communauté devient propriétaire l'Etang du Moulin Neuf, site naturel remarquable inscrit au réseau Natura 2000. Sa volonté est d'assurer une gestion adaptée sur les habitats naturels sensibles, d'ouvrir le site à tous les publics, locaux ou de passage, et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'environnement.



Avec le département et le classement du site au réseau Natura 2000, Lannion-Trégor Communauté met en place une gestion basée principalement sur **l'éco-pâturage**. Des travaux de gestion sont également menés sur les habitats d'intérêts communautaires.

...à un projet de développement collaboratif

Le projet de création d'une réserve s'inscrit dans le prolongement de l'action de Lannion-Trégor Communauté, propriétaire et gestionnaire de cet espace naturel, pour en faire un véritable projet de



territoire et ce, sur un secteur plus étendu. La démarche se réalise sur la base d'une **adhésion volontaire de propriétaires privés**. Agriculteurs, société de chasse communale, collectivités ou forestiers, se sont tous engagés dans une démarche de préservation et de valorisation de cet espace naturel. Aujourd'hui, la réserve est composée de 39 propriétaires.

Son périmètre morcelé est à considérer comme une étape dans un processus plus global de protection du patrimoine naturel de la commune.

La réserve ayant vocation à s'étendre en fonction des enjeux de préservation du patrimoine naturel et des renouvellements de classements.

➤ **Les usages**, présents ou passés, ont participé au maintien de la richesse écologique du site. Ils sont à comprendre, soutenir et organiser :

- **La chasse** : 25 hectares appartenant à l'association de chasse communale ont été labellisés. L'association réalise une **gestion raisonnée** de la ressource cynégétique et **s'implique activement** sur des actions de gestion du patrimoine naturel, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.
- **L'agriculture** : cinq agriculteurs ont labellisé **26 hectares de terrain** de leur exploitation. Trois d'entre eux ont signé des mesures agri environnementales et climatiques (12,5 hectares) : c'est l'engagement de conduire une gestion adaptée à la biodiversité.
- **La sylviculture** : cette activité est très présente sur la réserve, et résulte d'opportunités historiques de boiser certaines parcelles : peupleraie sur les fonds de vallée, résineux sur les hauteurs. Certaines parcelles pourraient être converties vers des boisements offrant plus d'essences locales ou vers des habitats ouverts patrimoniaux.



- **La pêche** : la pêche est pratiquée sur l'Étang du Moulin Neuf. Elle est possible sur la moitié nord de l'étang : l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Lannion est gestionnaire piscicole du site.
- **La randonnée** : 6 boucles de randonnée parcourent la commune. L'association Béaj Vad travaille activement sur ces circuits. En 2011, 11 000 passages ont été relevés sur l'Étang du Moulin Neuf.
- **L'éducation à l'environnement** est déjà en œuvre sur le site de l'Étang du Moulin Neuf. Des animations nature ont lieu toute l'année et des expositions extérieures sont régulièrement mises en place le long des chemins de randonnée.

➤ **L'avenir de l'Étang du Moulin Neuf**

Dès l'acquisition du site par Lannion-Trégor Communauté (1997), les premières études l'annoncent comme en phase terminale de comblement (une vingtaine d'année).

La collectivité a mené depuis différentes études venant préciser l'état et l'impact de la pièce d'eau et étudier les différents scénarios d'aménagement possibles. Du curage complet à sa disparition en laissant le Yar reprendre son cours, un grand nombre de trajectoires ont été mises à la réflexion et au débat.

Le Conseil Supérieur Régional du Patrimoine Naturel a validé le principe du « maintien du plan d'eau avec la mise en place d'une gestion efficace des marnages ».



↳ Les habitats naturels



Landes humides atlantiques
à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*



Prairie humide oligotrophe

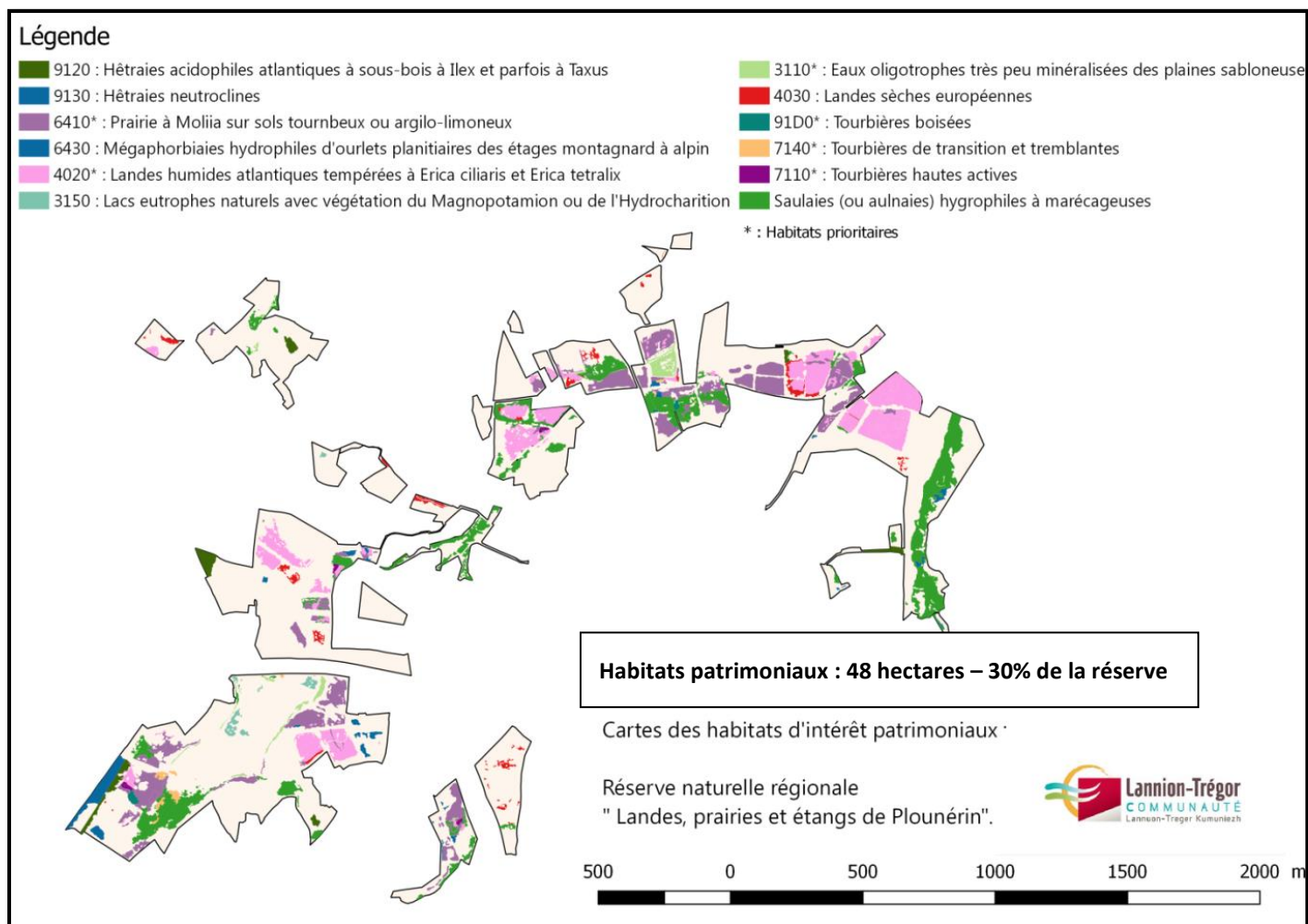


Saulaie marécageuse

5

La réserve est composée en majorité de **bois et de boisements** (84 ha), qui sont pour les 2/3 en situation humide. 23 hectares sont des formations artificielles (plantations) et présentent un fort potentiel de restauration. Les **espaces ouverts** ou de fourrés (landes et prairies) représentent 60 ha, ceinturé par 13 ha de **bocage** en très bon état. Les **pièces d'eau**, composent 16 ha de la réserve.

12 habitats (= milieu de vie pour la faune et la flore) **ont pu être identifiés comme à forte valeur patrimoniale**. La variété des habitats sur la réserve est importante et forme une mosaïque d'habitats imbriqués les uns dans les autres.



La Flore et la fonge

La réserve présente une forte diversité floristique avec la présence de 324 taxons relevés pour la flore et 90 pour les champignons. Parmi eux, 19 présentent un intérêt patrimonial fort :

- **6 espèces protégées** à l'échelle nationale (^{PN}: Protection nationale),
- **1** espèce avec un statut de « menacée » dans la **liste rouge** de la flore vasculaire de Bretagne de 2015 : Potamogeton fluviatilis (*Potamogeton pusillus*),
- **14 espèces inscrites sur la liste rouge armoricaine** (1993) (^{LR}: inscrit sur Liste rouge),
- 1 hépatique sur la liste rouge nationale **SCAP**, *Kurzia pauciflora*.

Aristavena setacea^{LR}, *Carex rostrata*^{LR}, *Drosera intermedia*^{LR PN}, *Drosera rotundifolia*^{LR PN}, *Dryopteris aemula*^{LR PN}, *Elantane hexandra*^{LR}, *Epilobium palustre*^{LR}, *Galium debile*^{LR}, *Juncus squarrosus*^{LR}, *Littorella uniflora*^{PN}, *Luronium natans*^{PN}, *Menyanthes trifoliata*^{LR}, *Narthecium ossifragum*^{LR}, *Pilularia globulifera*^{LR PN}, *Pinguicula lusitanica*^{LR}, *Comarum palustre*^{LR},

Drosera rotundifolia

Pinguicula lusitanica

Comarum palustre



Elantane hexandra

Epilobium palustre

Pilularia globulifera

La Faune

Les oiseaux



- 1 : Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- 2 : Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- 3 : Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

Le nombre et la diversité des oiseaux (179 espèces) présents reflètent l'intérêt écologique général de la réserve : c'est la diversité des habitats naturels et leur état de conservation qui permettent l'installation d'un grand nombre d'oiseaux aux besoins écologiques très différents.

36 espèces présentent un statut de protection ou de rareté fort.

➤ Les mammifères

Les prospections réalisées ont permis d'identifier **39 espèces de mammifères**. 3 d'entre elles présentent un fort intérêt patrimonial : la Barbastelle d'Europe, le Grand Rhinolophe, et la Loutre d'Europe.

Listes rouges : A l'échelle mondiale / Nationale / Responsabilité régionale

LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi-menacé / VU : Vulnérable

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Mammifère semi-aquatique

Statut juridique : Protection nationale

Directive européenne « habitats-faune-flore »
(Annexe II)

Listes rouges : NT / LC / élevée



La Loutre d'Europe est bien présente sur l'Etang du Moulin Neuf, qui est un site majeur pour sa reproduction à l'échelle du bassin versant. Il joue probablement un rôle de source pour l'émigration d'individus vers d'autres bassins versants. Elle parcourt également les cours d'eau en aval et en amont de cet espace ainsi que l'Etang de Prat. Ces déplacements conduisent à de forts risques de collisions routières. Un « loutrodoc » a été installé sous la RN12 l'Etang pour faciliter son passage.

Gîtes : été : combles de bâtiments
Hiver : sous toiture d'ardoises /
caves / grottes

Statut juridique : Protection
nationale

Directive européenne « habitats-
faune-flore » (Annexes II et IV)

Listes rouges : LC / NT/ Très élevée

Le Grand rhinolophe → (*Rhinolophus ferrumequinum*)



← La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Gîtes : cavités d'arbres/ de
bâtiments au contact de bois

Statut juridique : Protection
nationale

Directive européenne « habitats-
faune-flore » (Annexes II et IV)

Liste rouge : NT / LC / Modérée

Ces deux espèces sont particulièrement fragiles et la Bretagne porte une forte responsabilité pour leur conservation. La présence d'un réseau bocager dense et de boisements est propice à la Barbastelle d'Europe. Le maintien du Grand rhinolophe dépend de la présence de prairies bocagères, gérées par pâturage. Un gîte d'hivernage est connu sur la réserve pour cette espèce.

➤ Les poissons

8 espèces de poissons ont été décrites sur la réserve. On peut retenir 4 espèces aux statuts de protection ou de menace particuliers : l'**Anguille européenne** (*Anguilla anguilla*), le **Chabot commun** (*Cottus gobio*), la **Truite commune** (*Salmo trutta fario/trutta*), le **Brochet** (*Esox lucius*).



Rainette arboricole (*Hyla arborea*)

➤ Amphibiens et reptiles

Sur la réserve, la présence de **4 espèces de reptiles** et de **10 d'amphibiens** a été mise en évidence. Si tous les amphibiens et les reptiles sont protégés en France du fait de l'alarmante disparition des zones humides, 4 amphibiens d'intérêt patrimonial demandent une attention plus forte du gestionnaire : la **Rainette arboricole** est présente en grands effectifs à l'Etang de Prat Trovern. Dans notre secteur intérieur Breton c'est une rareté, tout comme la présence en grands nombre de **tritons alpestre et marbré** aussi loin (à l'ouest) de la Bretagne. La présence d'**Alyte accoucheur** renforce

encore la responsabilité cet espace protégé pour ce groupe.

➤ Invertébrés

Le Sympètre noir →

(*Sympetrum danae*)

Odonate / Anisoptère

Statut juridique :

Liste rouge : LC / VU



Le Sympètre noir est une espèce de libellule appréciant les eaux stagnantes, non poissonneuses et acides. Elle est connue en queue d'Etang du Moulin Neuf en milieux tourbeux. Ce milieu de transition, à l'interface entre la prairie et la pièce d'eau, est à contrôler et suivre.



← Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Statut juridique : Protection nationale

Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » (Annexe II)

Liste rouge : LC / LC

L'espèce offre une belle population sur la réserve (27 nids comptées en 2015), dans son habitat typique : des prairies humides oligotrophes. Sa présence est conditionnée à celle de sa plante hôte la Succise des prés. Ce papillon est à surveiller car les effectifs régionaux connaissent une chute importante depuis une vingtaine d'année. Le maintien des prairies humides à forte densité de Succise des prés est donc probablement une action à retenir pour le plan de gestion de la réserve.

La diversité de la réserve en invertébrés est importante, même si la connaissance est loin d'être complète : **34 espèces de libellules**, **33 espèces de papillons de jour**, **169 espèces d'araignées**, **40 de carabes**, **12 de criquets et grillons**, **30 de syrphes (insectes pollinisateurs)** et **14 espèces de coccinelles**.

4 taxons ont été identifiés comme à fort enjeu patrimonial (Sympètre noir, Agrion exclamatif, Leste fiancé, Damier de la Succise)

1200 espèces animales et végétales sont connues sur cet espace naturel. Mais pour de nombreux groupes la connaissance n'en est qu'à ses débuts.

❖ ENJEUX ET OBJECTIFS A LONG TERME - DALC'HOÙ HA PALIOÙ WAR HIR DERMEN

Les « Landes, prairies et étangs de Plounérin » représentent un patrimoine naturel singulier hérité du système agricole breton du début du siècle dernier ; il est ancré dans son territoire **rural du Trégor intérieur**. La valeur de la réserve s'explique à la fois par les **conditions physiques** du milieu (humidité, oligotrophie et acidité) et par **des activités humaines mesurées** (pâturage, fauche,...).

Ce patrimoine naturel original, typique et sensible se doit d'être :

- protégé et maintenu,
- étudié,
- expliqué à un large public et pour ses habitants les plus proches.

Les enjeux, qui matérialisent ce que la réserve naturelle doit apporter sur le territoire, ont été déclinés en **8 objectifs à long terme** (objectifs stratégiques sans délai fixé dans le temps), eux-mêmes déclinés en **25 objectifs du plan de gestion** (objectifs opérationnels visant un résultat sur la durée du plan). Les objectifs du plan sont décomposés en **110 opérations de gestion** (actions concrètes affectées chacune d'un niveau de priorité). Le programme d'actions établi constitue la feuille de route du gestionnaire.

Enjeux de conservation

La conservation des habitats oligotrophes humides, faune et flore associées

L'amélioration des **habitats boisés** vers une plus forte valeur écologique**

Le maintien **d'une mosaïque d'habitats semi-naturels diversifiés** : un réservoir de biodiversité et un réseau fonctionnel à différentes échelles *

Facteur clé de la réussite 1 : Connaissance du patrimoine naturel *

Facteur clé de la réussite 2 : La Reconnaissance du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement**

Facteur clé de la réussite 3 : Gestion pérenne **

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des opérations prévues. Chaque opération fait l'objet d'une fiche qui descriptives (modalités techniques, parcelles concernées et coût) incluses au plan de gestion. La taille du ✓ montre l'importance de l'action prévue et son année de réalisation.



Enjeu n°1 La conservation des habitats oligotrophes humides ; la faune et la flore associée

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1- Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides	Préserver les landes et les prairies en favorisant une hétérogénéité structurelle et fonctionnelle	Pâturage extensif	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Engagement de mesures agro-environnementale et climatique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Broyage puis fauche avec export	✓	✓	✓	✓		✓	
		Contrôle de l'embroussaillage des parcelles par action mécanique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Maintenir les habitats de tourbières boisées en évolution libre, les laisser vieillir	Mise en place un outil de suivi des milieux ouverts "simples" (photographique, pression,...)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Réduction de la colonisation par les ligneux.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Non intervention sur des ilots de vieillissement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Créer et restaurer des habitats à Damier de la Succise	Création de placettes d'étrépage		✓			✓		
		Expérimentation de pratiques agricoles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Amélioration de la fonctionnalité de prairies à Succise des prés		✓		✓			✓
10	Suivis - Tableau de bord		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Mettre en place des suivis permettant de décrire l'état du patrimoine naturel	Cartographie des habitats et suivi de leurs états de conservation						✓	✓
		Evaluation de la diversité fonctionnelle des habitats oligotrophes ouverts		✓					✓
		Suivi des placettes d'étrépage		✓	✓			✓	✓
		Suivi de la flore patrimoniale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi du Campagnol amphibie et de la Loutre d'Europe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi de <i>Euphydryas aurinia</i> (chenilles, imagos, plantes hôtes)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Enjeu 1 : La conservation des habitats oligotrophes humides ; la faune et la flore associées

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2- Préserver les habitats d'eaux libres et leurs fonctions 	Avoir un bon état de conservation des habitats d'eaux libres Avoir des plans d'eau qui assurent leurs services écosystémiques Avoir une biodiversité spécifique et patrimoniale de qualité	Mise en œuvre du plan de marnage de l'Etang du Moulin Neuf	✓	✓	✓		✓	✓	✓
		Réalisation des travaux nécessaires à la pérennité du scénario retenu et au maintien des autres usages		✓	✓		✓	✓	
		Scénario d'évolution de l'Etang du Moulin - régularisation réglementaire, recherche financière animation de la démarche	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Evaluation de l'impact du scénario d'évolution de l'Etang du Moulin neuf	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Communication sur le scénario mis en œuvre sur l'Etang du Moulin Neuf	✓			✓	✓	✓	✓
		Gestion du réseau de mares	✓			✓			✓
		Suivi des poissons dans les mares et régulation des carnassiers	✓			✓			✓
	Suivis- Tableau de bord		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Mettre en place des suivis permettant de décrire l'état du patrimoine naturel 	Cartographie des habitats et suivi de leurs états de conservation							✓
		Mise en place d'un indice de biodiversité des mares à partir du peuplement en coléoptères aquatiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi des amphibiens	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi des espèces patrimoniales de libellules, de leur statut et de leur zone d'émergence.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi standardisé des peuplements de libellules	✓	✓	✓		✓		✓
		Suivi de la flore patrimoniale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Enjeu 2 : L'amélioration des habitats boisés vers une plus forte valeur écologique

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
 3- Connaître et préserver les espaces boisés - Améliorer leurs fonctions écologiques	Mettre en place une gestion pérenne des boisements, en faveur de la faune patrimoniale présente.	Une gestion concertée, planifiée et durable des espaces boisés. Vers un plan simple de gestion	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Entretien et valorisation des boisements		✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Conversion des plantations de bois allochtones vers des espaces à plus fort potentiel de biodiversité.		✓	✓		✓	✓	
		Préservation des gîtes à chauve-souris forestières	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Maintenir les habitats de boisements marécageux en évolution libre, les laisser vieillir	Non intervention et conservation de micro-habitats. Vers plus de naturalité.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Analyse et communication sur la valeur des boisements marécageux						✓	
	Favoriser le maintien et le renforcement du maillage bocager	Réalisation d'un plan de gestion du bocage	✓	✓					
		Formation des propriétaires à l'entretien du bocage	✓	✓		✓			
		Entretien du bocage		✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Suivis		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Mettre en place des suivis permettant de décrire les habitats naturels	Cartographie des habitats et mise en place d'un Indice de Biodiversité Potentiel	✓	✓					✓
		Cartographie et analyse évolution du bocage							✓

Enjeu 3 : La présence d'une mosaïque d'habitats semi-naturels diversifiés : un réservoir de biodiversité et un réseau de fonctions à différentes échelles

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitats)  	Mettre en œuvre une gestion durable des habitats de prairies mésotrophes, mésophiles et humides et des landes mésophiles Améliorer les fonctions de de l'hydrosystème : des cours d'eau, des écoulements. Assurer la continuité écologique Renforcer la cohérence du périmètre de la RNR Gestion des habitats anthropiques	Animation et création de "chartes et préconisations de gestion" chez les propriétaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Restauration d'une prairie humide dégradée					✓		
		Entretien des berges des cours d'eau et des mares		✓	✓	✓		✓	
		Suppression d'ouvrages sur les cours d'eau	✓		✓		✓		✓
		Suivi piscicole			✓				✓
		Mise en place d'une zone de préemption	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Poursuite de la réflexion sur la cohérence du périmètre de la RN						✓	✓
		Acquisition de parcelles par le gestionnaire ou ses partenaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Inventaire des bâtiments à potentiel dans et hors de la réserve - travaux d'améliorations		✓	✓		✓	✓	
		Maintenance des équipements	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Suivis		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Mettre en place des suivis permettant de décrire les habitats naturels et les espèces	Cartographie des habitats							✓
		Observatoire des paysages	✓			✓			✓
		Cartographie des éléments déconnectant	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Suivi des gîtes à chiroptères	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Facteur clé de la réussite 1 : La connaissance du patrimoine naturel

Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Poursuivre l'acquisition de données naturalistes	Etude sur les syrphes et les insectes pollinisateurs	✓	✓	✓	✓			
	Complément d'inventaire sur les mammifères		✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Inventaire des bryophytes		✓					
	Inventaire des insectes des boisements humides			✓				
	Synthèse et prospection des champignons	✓	✓	✓	✓	✓		
	Complément, actualisation et développement d'inventaires : favoriser les dynamiques associatives, de spécialistes et de recherche	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Etude : la RNR de Plounérin, un espace fonctionnel pour les espèces présentes ?			✓	✓			
	Suivi et inventaire des oiseaux nicheurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Suivi des oiseaux hivernants ou en halte migratoire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Organiser et rendre disponibles les connaissances scientifiques	Intégration des données naturalistes à la base donnée - interne et externe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Réalisation de tests de gestion	Réalisation de secteurs test pour expérimentation de gestion et de prospection naturaliste	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



Facteur clé de réussite 2 : La Reconnaissance du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement

Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels									
Objectifs opérationnels	Opérations		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Développer et diversifier les moyens d'accueil, de connaissance et de découverte de la RNR	Etang du Moulin Neuf :	Amélioration des cheminements : praticabilité à l'année et pour un public "fragile"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Amélioration du parking de Kerliziri pour créer une zone d'accueil et de découverte du patrimoine : aménagement paysager et pour l'accueil de groupes....		✓	✓				
		Création d'outils d'éducation à l'environnement	✓	✓					
		Création et animation d'un programme de mise en valeur (animations nature, expositions, évènementiels,...)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Le reste de la réserve :	Améliorer les déplacements et les cheminements : pour randonneur et en période estivale principalement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Créer un sentier (d'interprétation) familial sur les Lann Droën	✓	✓			✓		
Développer les moyens pour faire connaître la réserve	Suivi de la fréquentation de la réserve		✓			✓			✓
	Signalisation routière de la réserve			✓		✓		✓	
	Accueil de publics désireux de connaître la réserve : étudiants, professionnels,....		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Concevoir et diffuser des supports d'information et de communication		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



Ancrer la réserve dans son territoire : habitants, acteurs privés et publiques								
Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Favoriser le sentiment d'appropriation de la réserve par les habitants et les usagers de la réserve	Mise en place d'un programme à destination des enfants des écoles du territoire	✓	✓	✓	✓	✓		
	Mise en place d'un programme de science participative	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Mise en place d'une convention de partenariat avec les associations de pêches, de randonnée et de chasse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Développer et valoriser la connaissance et les usages locaux	Collectage et recherche sur l'histoire de la gestion et des usages sur la réserve : patrimoine culturel, humain,... et les mettre en valeur	✓	✓					
	Organisation des chantiers "nature" mettant en valeur les usages locaux		✓	✓			✓	✓
Communiquer et valoriser le territoire de la réserve	Rédaction et diffusion d'articles presses, participation à des évènements,...	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Faire vivre et évoluer le site internet de la réserve	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Création d'outils de valorisation de la réserve : exposition photographique, jeu de cartes,...	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

16

Facteur clé de la réussite 3 : la Gestion pérenne

Objectifs opérationnels	Opérations	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Assurer la gestion administrative et financière	Gestion administrative et financière / Réunion du comité consultatif et du comité scientifique de la RNR / Développement d'une base de donnée / Rédaction des rapports annuels d'activité et évaluation du plan de gestion	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inscrire la réserve dans une dynamique locale et régionale	Présence aux comités de pilotage d'autres structures ou relations avec techniciens autres structures	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement)	Préciser les pratiques autorisées sur la réserve avec les acteurs associés / Surveillance de la RNR et application de la réglementation / Mettre en place un partenariat avec l'ONCFS et les autres polices de l'environnement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Encourager les pratiques favorables à la biodiversité aux abords de la RNR et assurer une veille des atteintes potentielles	Suivre l'évolution des activités économiques à proximité de la réserve - en lien avec la commune et l'intercommunalité	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

❖ VOICI QUELQUES ACTIONS QUI DOIVENT ETRE REALISEES FIN 2020

SETU UN TOULLAD OBEROÛ DA VEZAÑ KASET DA BENN AC'HANN DA FIN 2020

Pour l'accueil du public :

- Un sentier d'interprétation sera créé à l'Etang du Moulin Neuf,
- Un bâtiment d'accueil sera aménagé à l'Etang du Moulin Neuf,
- Les chemins de randonnée de la commune seront améliorés mieux signalés et connus,
- Un nouveau chemin de randonnée sera réalisé dans le secteur de Lan Droën.

Pour ancrer la réserve dans son territoire :

- Un programme d'animation aura été réalisé auprès des écoles,
- Des expositions photographiques auront été créées sur la réserve.

Pour les habitats oligotrophes ouverts :

- Près de 15 ha de landes auront été restaurées ou améliorées (coupe d'arbre, broyage/fauche avec export, conversion de plantations),
- Les activités agricoles et pastorales seront maintenues ou développées.

Pour les bois :

- La gestion sera décidée avec les acteurs et commencera à être mise en œuvre (plan simple de gestion pour les bois, plan de gestion du bocage et travaux de conversion de plantations).

0Pour les habitats d'eau libre :

- Le marnage sera réalisé sur l'Etang du Moulin Neuf,
- Les suivis scientifiques seront mis en place.

Pour la connaissance :

- Une étude sur les pollinisateurs sera réalisée,
- L'inventaire des bryophytes aura eu lieu.

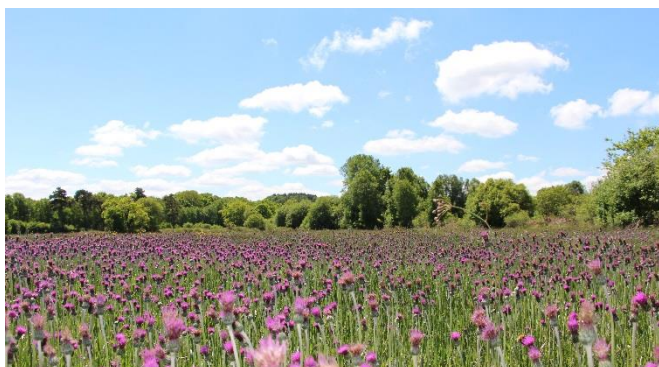
Pour la pérennité de l'espace naturel

- La réglementation sera affichée et connue,
- Une zone de préemption aura été créée.

Ces opérations seront précisées et validées sur le terrain avec chaque propriétaire concerné.



17





**Réserve naturelle régionale
des "Landes, prairies et étangs de Plounérin"
Mirva natur rannvroel
"Lanneier, prajeier ha stankoù Plounerin"**

**Plan de gestion simplifié 2018-2024
Steuñv merañ eeumaet 2018-2024**

**Informations complètes : etang-moulin-neuf.n2000.fr
Evit gouzout hiroc'h : etang-moulin-neuf.n2000.fr**



Crédits photo :

Anne Le Sidaner / Clément Couason / Déclic Amor / José Durfort / Oiseaux.net / Samuel Jouon / Maïwenn Le Borgne / David Menanteau